

Décision

Générale

colonial

Décision n° 60-409-1930 Indemnités

n° 60-409-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 décembre 1930

Numéro JO
n° 409 du 31/12/1930

Date du numéro
31 décembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

le traitement mensuel de M Marie Di Bona, interprète du dispensaire Chapon-Baissac, est porté de 550 à 600 francs, pour compter du 1er janvier 1931.